

R 489 – CACES® Chariots élévateurs frontaux en porte à faux – CAT. 4

Contexte réglementaire

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Equipements concernés

Le présent texte est applicable lors de l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (nommés aussi chariots, chariots de manutention ou chariots à conducteur porté dans la suite de la présente recommandation). Les chariots de manutention automoteurs à conducteur porté sont classés en huit catégories, auxquelles s'ajoute une catégorie « hors-production ». Un CACES® peut être délivré pour chacune de ces catégories.



**Chariots frontaux en porte à faux
(Capacité nominale >6 Tonnes)**

Moyens pédagogiques

Le Centre de formation mettra à disposition du stagiaire les équipements, matériels, aires d'évolutions et installations pédagogiques nécessaires à sa formation théorique comme pratique et conforme à la recommandation R489 définie par la CNAM.

Obligation de formation

Tout conducteur de chariot de manutention automoteur doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné.

Public & Pré requis

Tout public, conducteur de chariot de manutention automoteur.
Aptitude médicale à la conduite.
Autorisation de conduite et attestation de formation pour présenter le CACES®

Evaluation de la formation

Fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques.
La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Durée & Tarifs

Formation initiale catégorie 4 : 3 Jours 565 € HT
RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS.

Formation recyclage catégorie 4 : 2 Jours 465 € HT

Objectifs de la formation

Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.
Transmettre les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné.
Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

R 489 – CACES® Chariots élévateurs frontaux en porte à faux – CAT. 4

A - Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique.

Vérification visuelle de l'état du chariot.

Vérification du fonctionnement du siège, réglages.

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,

Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manœuvres

Circuler à vide En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Circuler en charge En marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage,

Arrêter le chariot (à évaluer en continu durant la totalité des épreuves pratiques)

Circuler en sécurité, s'arrêter et redémarrer sur un plan incliné et/ou un dévers, en charge.

Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée.

- S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser.

- Positionner le chariot pour la prise / positionner la palette sur la fourche.

- Vérifier le lieu de dépose / positionner le chariot et déposer la palette avec précision à l'endroit prévu.

Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile

- S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser

- Apprécier le nombre maximal de niveaux empilables en fonction des charges

- Positionner le chariot face aux charges / positionner les charges sur la fourche

- Empiler les charges avec précision sans compromettre la stabilité de la pile

- Dépiler les charges et les déposer à l'endroit prévu

Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule depuis le sol

- S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser

- Définir la position appropriée du véhicule et s'assurer que les conditions autorisant l'opération sont remplies

- Déposer au moins 3 charges sur ou dans le véhicule en équilibrant le chargement de part et d'autre du plateau

- Décharger le véhicule et déposer les charges à l'endroit prévu

Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue et/ou d'un conteneur rigide contenant un liquide et/ou d'une charge déformable

- S'assurer de l'adéquation du chariot à la manutention à réaliser

- Définir la méthode de prise et de manutention de la charge

- Mettre en œuvre les moyens de manutention adaptés / vérifier le lieu de dépose / positionner le chariot et déposer chaque charge avec précision à l'endroit prévu

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels.

Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),

Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.